

# INSTITUT DE RECHERCHE EN DROITS HUMAINS (IRDH)

1044, avenue Kambove, Lubumbashi – Email : info@tcct.co.za –Téléphone 00243 85 110 34 09 – 00243 85 819 59 96  
www.irdh.co.za ; info@irdh.co.za; @irdh\_officiel; @tshiswaka5

*Bulletin électronique numéro 060 du 03 mai 2017 / Information et éducation aux droits humains*

*Editeur responsable : Maître Tshiswaka Masoka Hubert*

## ***LIBERTE DE LA PRESSE A L'HEURE DES MEDIAS SOCIAUX***

Les chercheurs du Projet d'Application des Medias Sociaux et Droits Humains (MS&DH) de l'IRDH qui a pour objectif d'encourager les citoyens à exprimer leurs opinions à travers les nouvelles technologies de communication et de l'information, rappellent qu'il est aussi important de documenter les cas de violence contre des personnes ayant publié une information ou exprimé une opinion sur son site web, son blog personnel, sa page Facebook ou son compte twitter.

En effet, il revient qu'en cette journée internationale de la liberté de la presse, les statistiques d'atteintes à la liberté de la presse se limitent aux abus contre les professionnels des medias que sont les journalistes des medias traditionnellement connus : Journaux papiers, Radio et Télévision.

Or, à l'heure actuelle, en complément desdits medias traditionnels, les citoyens produisent beaucoup d'informations à travers les medias sociaux, blogs personnels, Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram, WhatsApp.

Pour ce faire, les chercheurs des MS&DH recommandent d'étendre la documentation des atteintes à la liberté de la presse aux nouveaux medias.